En provenance de :

[illegible]

LA POSTE
Numéro de l'AR :
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 163 336 2823 1

Renvoyer à
FRAB

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

PREFECTURE DU VAR
14 DEC. 2023
BUREAU DU COURRIER

Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
Signature (précisez Prénom et NOM si mandataire)

☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre : .....
Signature du facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée conformément.
La Poste agrément n° C606

SGR2p V26 - PITC 30A - 20180213T01 - 11/21

MAIRIE
SERVICE : Urbanisme Chrono 1.1.1
PARVIS CHARLES II D'ANJOU
83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME

email : urbanisme@st-maximin.fr

de la marine
BP 1209
83041 TOULON CEDEX

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le 01/12/2023,

Objet : Consultation sur la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Maximin La Sainte-Baume
Nos réf : PS/MMM/EP / le 01/12/2023 / n° 1.1.1
LRAR n° : 2C 163 336 2823 1 6 07/12/23

Monsieur le Préfet,

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, nous vous soumettons pour avis le projet de modification n°6 du PLU de la commune de Saint-Maximin La Sainte-Baume.

À cet effet, voici ci-dessous le lien qui vous permettra de télécharger le dossier complet de la modification :
https://www.dropbox.com/scl/fo/jtnc2q63zl8n1ojjce7zb/h?rlkey=rcyrdi4ur2qgya2ry4og5149p&dl=0

Je vous prie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles dans un délai maximum d'un mois.

Dans le cas où vous rencontrerez un problème de téléchargement du dossier, le bureau d'études, Urbanisme et Paysages, AMO de la commune, se tiendra à votre disposition par mail à l'adresse urbanisme-et-paysages@sfr.fr, afin de vous assister.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué à l'urbanisme,
Pascal SIMONETTI

MAIRIE DE ST-MAXIMIN LA STE-BAUME R.F. (83)